

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1688

présenté par

M. Mournet, Mme Janvier, Mme Vidal, M. Fait, M. Zulesi, M. Guillemard, M. Ardouin,
Mme Dupont, M. Rousset, Mme Piron, Mme Delpech, Mme Clapot, Mme Rilhac,
Mme Heydel Grillere, Mme Hugues et M. Masségia

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« primo-arrivant »

le mot :

« allophone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement travaillé avec les habitants des Hautes-Pyrénées après une rencontre citoyenne permettrait aux étrangers allophones de bénéficier gratuitement d'un accès à des cours de français dans leurs départements de résidence, tout au long de leur vie, afin de s'intégrer pleinement par la langue et les pratiques culturelles. Il s'agit de faire de la langue le ciment commun.

L'amendement vise à étendre cette possibilité aujourd'hui réservée aux primo-arrivants.

Je vous prie de trouver ci-après le compte-rendu de la rencontre citoyenne en date du 02 décembre 2023 rédigée par Madame Leila Izelmaden qui décrit cette volonté d'intégrer par la langue :

"La formation aux adultes migrants s'inscrit dans un contexte politique alimenté par toutes les questions qui se posent autour de l'immigration : faut-il encourager ou réduire les flux migratoires ? faut-il encourager le maintien des cultures et les langues d'origine ou faut-il unifier par assimilation républicain ? comment peut-on réduire les discriminations ?

L'apprenant adulte migrant allophone possède ses propres particularités. Tout d'abord, le niveau de scolarisation impacte le plus directement les apprentissages. Plus la scolarisation est importante, plus il sera facile pour le migrant d'apprendre le français : en effet, il pourra surtout s'appuyer sur des habitudes scolaires qui lui permettront de prendre pleinement part au cours. De plus, une bonne maîtrise de la langue première lui sera utile pour assimiler une nouvelle langue seconde. Au contraire, les apprenants analphabètes avec peu de temps de scolarisation nécessitent un accompagnement plus soutenu. De nombreuses personnes viennent de pays tel que le Pakistan, l'Afghanistan, Soudan et ils n'ont pas reçu une éducation scolaire. Il est donc difficile de plaquer nos modèles d'apprentissage aux leurs. Bien souvent les migrants sont issus de culture orale c'est-à-dire que tout apprentissage se fait par l'oralité. Souvent les formateurs utilisent des outils spécifiques qui sont basés sur le langage oral, le dessin, la BD ou le mimétisme. Les motivations finales (rester en France, partir vers d'autres lieux, apprendre à communiquer avec ses petits-enfants, ...) sont une condition pour les apprentissages. On doit se rappeler que ce sont des adultes avec des préoccupations autres que le seul apprentissage du français. Je me rends compte que souvent la formation français langue étrangère est trop scolaire et ne leur parlent pas. Ils ont besoin que cela leur parle concrètement or nos dispositifs sont basés sur des supports écrits. Cela les mets en situation d'échec. Je vois que par le biais du travail nous arrivons à les intéresser et à les mobiliser pour en savoir davantage. Tout d'abord, il faut comprendre que l'apprentissage du français va se réaliser en situation d'immersion, c'est-à-dire que les migrants vont découvrir la langue par le biais d'interactions sociales. Les propositions didactiques doivent s'appuyer sur des réalités sociales concrètes qui émanent d'interactions quotidiennes avec des locuteurs natifs, tout en gardant en tête que les apprenants ont déjà appris des structures par le biais d'interactions orales et qu'ils continueront à enrichir leur répertoire par ce même processus. L'oral doit donc tenir une place importante dans les cours puisque c'est par l'oral que se crée majoritairement les contacts avec la population locale. C'est cet aspect-là des interactions quotidiennes langagières qu'il faudrait travailler en salle de cours (les mimiques, le vouvoiement, les gestes, le français vrai...) plutôt que l'idéologie (le système de valeurs de référence revendiqué par le pays d'accueil). Je remarque que l'apprentissage de la langue se fait aussi par le biais des enfants scolarisés. L'école est importante pour eux car ils ont compris que c'est un moyen d'intégration. Il faut donner les moyens financiers et donc humains aux structures sur le terrain pour mener à bien ce travail et créer des supports adaptés. Ces documents doivent être en phase avec les besoins sociaux des migrants. Les productions écrites devront aussi être le plus proches des situations de communication du quotidien, comme le SMS, de même que les productions orales (messages vocaux). Il faut proposer des séquences thématiques avec les actes de langage qui leur sont associés afin de coller au plus près des situations de communications auxquelles sont confrontés les migrants dans leur quotidien.) Il faut mobiliser les apprenants pour dépasser le « mur linguistique » en proposant des consignes simples qui pourront être réalisées facilement. Le numérique a toute sa place. La spécificité du public analphabète allophone tient au fait qu'il doit apprendre à lire et à écrire une langue qu'il ne maîtrise pas et qui est surtout perçue de manière déformée par le biais du crible phonologique de la langue d'origine. Toutefois malgré le fait que notre société soit inondée par l'écrit, les analphabètes sont souvent assez habiles pour s'appuyer sur des compétences partielles développées de manière informelle pour réaliser des tâches de la vie quotidienne (retirer de l'argent au distributeur automatique). Il faut adapter nos outils à cette population qui a besoin de « maîtriser » l'oral avant l'écrit avec une nécessité de mettre tout apprentissage en lien avec une activité pratique (cuisine est un moyen de travailler le vocabulaire et les maths). Il faut inventer un concept qui permet que l'apprentissage soit

ludique et pas vécu comme une contrainte avec des mises en situation pro ou perso (faire les courses, prendre le bus, visiter des musées,...). Il faut des allers retours théorie pratique et donc impliquer les entreprises en tension et les organismes de formation. L'écrit n'est pas dissocié de l'oral qu'il transcrit. La lecture est ainsi abordée de manière synthétique selon quatre phases : « reconnaître et situer les écrits ; mémoriser ; décoder ; réfléchir sur l'écrit ». Pour l'écriture, les trois phases se résument à : « adapter le message à la situation de communication et au lecteur ; maîtriser la graphie manuscrite et digitale ; encoder et mettre en mots pour construire un sens ».

L'insertion professionnelle reste un élément important dans le processus d'intégration. Plusieurs phases sont identifiables et elles demandent toutes de s'attarder sur des fonctions de communications particulières. Tout d'abord, les séquences thématiques liées aux démarches d'accès à l'emploi reprendront les nomenclatures des métiers, les structures de l'aide à l'emploi, les droits et les devoirs du salarié, la recherche d'emploi et les règles de base de la vie au travail. Il sera aussi question d'aborder les compétences langagières professionnelles transversales comme l'organisation du travail, les relations interpersonnelles entre salariés, entre les salariés et l'encadrement, avec les partenaires extérieurs à l'entreprise, les codes propres à l'entreprise et, finalement, la sécurité et l'hygiène dans l'entreprise. Pour ce qui est des compétences langagières liées au poste de travail, une méthodologie du français langue professionnelle paraît particulièrement appropriée afin de faire émerger les profils des travailleurs et les particularités de leur environnement de travail. Il faut s'appuyer sur la communauté existante et bien établie pour faire un lien, pour que ces personnes aient un référent vers qui se tourner quand il y a un besoin (certains migrants vivent mal le fait que l'on veuille les orienter vers des psychologues car culturellement ça sous entend qu'ils sont faibles ou fous). Il ne faut pas oublier que ces personnes ont vécu des trauma et qu'ils peuvent décompenser dès que ils ont obtenu le graal qui est l'accès aux papiers et qu'il est important de les accompagner avec bienveillance.

Je milite pour une maison de la citoyenneté car cela fait référence à un endroit qui est chaleureux où on se sent bien et dans cette maison ils auraient accès à différents dispositifs : droits français, obligations, budget, aides, formation, loisirs, soins... Ceci pourrait être porté par une structure où on y mêlerait des bénévoles et des professionnels pour éviter la stigmatisation. Je n'utiliserais pas le terme FLE (français langue étrangère) mais FLI (français langue d'intégration) pour mettre l'accent sur la volonté de faire partie de cet ensemble qu'est la France et ses valeurs universelle."